

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## **L'AIINB accorde l'immatriculation et un permis d'exercice à 71 infirmières et infirmiers en un jour dans le cadre de la nouvelle procédure accélérée**

Fredericton, le 3 avril 2023 – Le Conseil d'administration et le personnel de l'AIINB ont le plaisir d'annoncer qu'après la mise en œuvre du nouveau processus d'immatriculation annoncé la semaine dernière, le mercredi 29 mars 2023, l'AIINB a accordé ce jour-là l'immatriculation et un permis d'exercice à 71 infirmières et infirmiers.

La semaine dernière, le Conseil d'administration de l'AIINB a approuvé d'importantes modifications à ses règles en vue d'accélérer l'immatriculation des infirmières et infirmiers ayant déjà un permis d'exercice ailleurs au Canada pour leur permettre d'exercer leur profession au Nouveau-Brunswick. Ces changements sont entrés en vigueur le mercredi 29 mars 2023.

Grâce à la nouvelle procédure accélérée, des demandes qui auraient nécessité plusieurs jours d'évaluation en raison des nombreux documents exigés peuvent désormais être traitées en 24 heures.

L'AIINB a pu organiser ces changements en seulement six jours et les a mis en œuvre deux jours plus tard. L'AIINB a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour réaliser ces changements selon un calendrier très rapide s'alignant sur celui de changements semblables annoncés en Nouvelle-Écosse par le Nova Scotia College of Nursing (NSCN), ce qui démontre l'importance de cette priorité commune de l'AIINB et du gouvernement.

« L'immatriculation en une seule journée de 71 infirmières et infirmiers ayant déjà un permis d'exercice ailleurs au Canada témoigne de la volonté de l'AIINB de travailler avec le gouvernement et de faire sa part pour trouver des solutions viables à notre pénurie de personnel infirmier tout en veillant sur la sécurité de la population du Nouveau-Brunswick », déclare Denise LeBlanc-Kwaw, chef de la direction de l'AIINB.

- 30 -

Renseignements pour les médias :

Jennifer Whitehead, agente des communications, [aiinb@aiinb.nb.ca](mailto:aiinb@aiinb.nb.ca)